

Les caractères spéciaux dans l'orthographe courante : le cas du malgache

En décrivant le rôle que jouent les caractères spéciaux tant au niveau sémantique que syntaxique, et les problèmes connexes, nous avons voulu montrer tout simplement qu'une simplification excessive de l'écriture de la langue, due à des problèmes d'informatisation de celle-ci, ne peut que l'appauvrir.

Termes-clés :

caractères spéciaux ; orthographes ; informatisation de la langue ; Madagascar.

LE MALGACHE, langue nationale de Madagascar, écrit actuellement en caractères latins, présente plusieurs variétés régionales. Nous n'utilisons, en tout, que sept caractères spéciaux. Et c'est pourquoi le malgache fait partie de ces langues qui ont assimilé ses caractères accentués spéciaux aux formes standard les plus proches. En malgache, on utilise, par exemple :

- le [ÿ] i grec accent grave en position finale, qui prend la forme d'un [i] i minuscule accent grave en position médiane. Il est assimilé à [y] i grec sans accent en position finale, et à un [i] i minuscule sans accent en position médiane.
- le [ñ] vélaire et [n̄] palatale sont assimilés à [n] dentale.
- le [ŝ] s accent circonflexe qui note une palatale est assimilé au [s] de la dentale.
- la glottale [ʔ] est assimilée au point d'interrogation [?].

Dès lors, on peut se demander si le fait d'ignorer ainsi les caractères spéciaux constitue un avantage ou un handicap pour la promotion du malgache ?

D'une part, cela constitue un avantage, car à cause de cela, le malgache fait partie de ces langues d'Afrique qui n'ont aucun problème de mise en ligne quant à l'encodage de la langue, puisqu'il suffit de choisir le français. C'est pourquoi, depuis longtemps déjà, communiquer en courrier électronique entièrement en malgache ne pose pas de problème. Créer un site bilingue ou entièrement en malgache ne pose pas de problème non plus dès lors que l'on a acquis les connaissances techniques requises. Ceci explique le nombre assez élevé des sites bilingues français-malgache à la disposition des internautes, des sites tels que :

- <http://serasera.org>, site et forum très utilisés par la diaspora malgache de France ;
- <http://www.encyclopediemalgache.org> ;
- <http://dico.malgache.free.fr>, un site destiné à apprendre le malgache aux étrangers ;

– <http://www.teny.org>, notre site bilingue français-malgache ;
et beaucoup d'autres.

Cette option est un avantage car l'Internet facilite l'acquisition des connaissances, permet une communication rapide et l'évolution de la langue, les termes se créant au fur et à mesure des utilisations qui en sont faites. Actuellement, converser en ligne en malgache pour nos étudiants est devenu une distraction ; le développement des inforoutes, surtout dans le domaine de l'éducation et de la formation, nous rend optimistes quant à l'avenir, si l'on admet que le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication facilite le développement technologique tout court.

Mais d'autre part, ignorer ces caractères spéciaux constitue un handicap considérable, et nous en avons fait l'expérience. Comme on le sait, l'histoire de l'écriture du malgache est liée à la pénétration, sur la côte Est de Madagascar, des Arabes islamisés qui y ont établi des comptoirs, favorisant un syncrétisme communicationnel, où l'écriture du malgache était une adaptation de l'écriture arabe. Cette toute première écriture du malgache fut appelée l'arabico-malgache. Mais comme cette forme d'écriture n'a été utilisée que par les communautés vivant sur les côtes Sud et Est, et seulement dans le but de retracer les événements de la vie quotidienne que l'on appelle « tantaran-drazana », ce domaine d'utilisation restreint, avec les croyances y afférentes, l'a rendu difficile d'accès et l'a condamnée à n'être utilisée que par les « Katibo », c'est à dire les gardiens de la tradition. Ainsi, vers 1810, le Roi Radama I^{er}, avec le concours des missionnaires français et anglais, procéda à la première réforme de l'orthographe du malgache en mettant au point l'orthographe du parler merina. Il prit au français et à l'anglais le matériau nécessaire pour écrire ce qu'il institua comme étant le malgache officiel. Mais bien qu'inspirée du français et de l'anglais, cette orthographe du malgache officiel, écrit désormais en caractères latins, utilise encore quelques caractères accentués spéciaux qui jouent un rôle très important tant sur le plan sémantique que syntaxique :

- L'y accent grave [ÿ] par exemple joue un rôle discriminatoire pour deux mots ou deux énoncés de sens différents qui s'écrivent de la même façon à l'accent près, comme illustré ci-après.

– *atỳ* avec un [ỳ] accent grave signifie : « ici » ; par contre, *aty* sans accent signifie « le foie »
 – *arỳ* avec [ỳ] accent grave est un substitut locatif signifiant « là-bas » ; par contre *ary* sans accent est une conjonction de coordination équivalent à « et » ;
 – *misỳ barika ao amin'io tanàna io* « il y a une épidémie dans ce village » et
 – *misy barika ao amin'io tanàna io* « il y a un tonneau dans ce village ».

Sans le caractère accentué, il y a une ambiguïté au niveau sémantique, parfois même, le terme perd son sens ; c'est ce qu'on a dans l'exemple suivant : *lalambỳ* « chemin de fer » ; mais, écrit sans le caractère accentué, le mot *lalambly* ne veut rien dire. En outre, comme il n'y a que deux modes en malgache, l'indicatif et l'impératif, d'une façon générale, à chaque forme indicative correspond une forme impérative marquée par le suffixe « -a ». Or, il arrive souvent que, dans les énoncés, ce suffixe tombe en finale et ne se prononce pas (ou ne soit pas audible), de sorte que l'impératif ne se distingue de l'indicatif que par le déplacement de l'accent tonique provoqué par la suffixation du morphème d'impératif. Ainsi, sans les caractères accentués [ì] / [ỳ] et [ò] on ne saurait faire la différence entre l'énoncé suivant au mode indicatif :

– *mitsimbina ny mahantra ianao* : « vous prenez soin des pauvres »
 et l'énoncé au mode impératif :
 – *mitsimbina ny mahantra ianao* : « prenez soin des pauvres »
 de même pour l'énoncé de mode indicatif :
avalony ny akanjony : « il range ses vêtements »,
 et l'impératif :
avalòny ny akanjony : « rangez ses vêtements ».

Au début, comme tout se faisait manuellement, l'écriture des accents ne posait pas de problème, les supports écrits étant encore limités. Mais avec l'utilisation de la machine à écrire sur laquelle ces caractères spéciaux ne figurent pas, ils ont été assimilés aux caractères standard non accentués les plus proches.

D'autre part ce malgache officiel n'était pas en mesure de mettre en relief la différence entre les énoncés du type :
Manasa ny antsiny eo amoron-drano izy : « il lave son couteau au bord de la rivière » et
Manasa ny antsiny eo amoron-drano izy : « il aiguisse son couteau au bord de la rivière »

et les mots construits comme :

manembana « voler » et *manembana* « déranger »

alors que d'autres variétés du malgache le font aisément en utilisant les caractères spéciaux, en tant que variantes graphiques :

– [ñ] n vélaire devant un radical commençant par [e] ou [i]
 – [ñ] n palatal devant un radical commençant par un [a] ou un [o], à côté de la dentale [n] que l'on utilise devant un radical commençant par une consonne ;

comme dans l'énoncé qui suit :

mañ-asa ny antsiny eo amoron-drano izy : « il aiguisse son couteau au bord de la rivière » ;

man- {s}asa ny antsiny eo amoron-drano izy : « il lave son couteau au bord de la rivière » ;

et les termes construits comme :

mañ-embana « voler » et *man- {s}embana* « déranger »

Par ces lacunes sur le plan orthographique, qui ne lui permettent pas de décrire la réalité comme d'autres parlars peuvent le faire, ce malgache officiel n'a pas été très apprécié, si bien qu'après le soulèvement de 1972, qui réclamait la revalorisation de la langue malgache, la société a opté pour une seconde réforme orthographique avec la mise en place d'un « malgache commun », défini comme une forme standard élaborée à partir de tous les autres parlars, et qui doit être l'aboutissement d'un processus d'emprunt à tous les parlars, donc utilisant tous les caractères spéciaux, y compris la glottale [ʔ] jusque-là utilisée uniquement dans le parler antandroy, une communauté vivant dans le Sud et le Sud-Ouest de Madagascar. Cette glottale qui introduit toujours soit un complément secondaire soit un complément primaire ne peut être absente de l'énoncé où il devait être. Par exemple :
 – *Nibabe ? i Goa ty Kepeke* : « Kepeke porte Goa sur son dos », comparé à

– **Nibabe i Goa ty Kepeke* (énoncé mal formé).

Mais bien qu'inscrits à l'examen officiel du BEPC depuis 1975, ces caractères spéciaux ont une difficulté à s'implanter du fait de leur absence sur le clavier, il fallait toujours les rajouter manuellement après la saisie. Par la suite, comme ce « malgache commun » était le résultat d'une réforme orthographique consécutive à la malgachisation, celle-ci ayant échoué, le malgache commun a été abandonné et les caractères spéciaux aussi. On est donc revenu rapidement à situation antérieure où les caractères spéciaux sont assimilés aux caractères standard les plus

proches. Mais cette fois, il s'en est suivi un laisser-aller qui a facilité un emprunt massif au français, ce qui ne peut que faire chuter la performance tant en malgache et qu'en français.

Face à cela, comme l'objectif du Centre des langues de l'Académie malgache est plus particulièrement le développement parallèle du malgache et du français, pour vraiment œuvrer dans ce sens, nous avons puisé dans les différents parlers les termes nécessaires pour enrichir le malgache.

Ainsi, dans l'élaboration des lexiques bilingues français-malgache sur l'environnement, pour prendre un exemple, il nous a fallu faire l'inventaire de toutes les espèces botaniques, et chaque espèce a déjà un nom dans les parlers régionaux que sont les différentes variétés du malgache. Il nous paraît donc erroné d'en inventer d'autres juste pour éviter les caractères spéciaux largement utilisés dans ces parlers. De même pour le dictionnaire monolingue malgache auquel le Centre s'attelle maintenant, en parallèle avec les autres lexiques bilingues, nous avons procédé à des collectes de termes dans ces parlers avant de recourir à des néologismes afin de lutter contre les emprunts massifs. Tout cela nous oblige à utiliser à nouveau ces caractères spéciaux. Dans cette perspective, le Centre compte donner l'exemple d'utilisation et amener petit à petit les locuteurs à les utiliser de nouveau. Il reste à bien préparer la diffusion sur tous les supports (papier, CD, Toile) pour répondre à tous les besoins.

Enfin, pour être complet, il faut rappeler qu'actuellement on n'utilise plus l'arabico-malgache si ce n'est pour faire de la recherche sur des documents anciens. Toutefois elle a laissée sa trace sur le système d'énumération qui se lit et s'écrit de droite à gauche (sauf dans le parler antandroy qui fonctionne toujours de gauche à droite). Avec l'informatisation de la langue ce système d'énumération pose des problèmes surtout quand il s'agit, par exemple, de faire entrer dans un téléphone portable le numéro d'un correspondant dicté par un tiers ou de saisir sur une machine à calculer ou sur un ordinateur, un nombre élevé comme: 12 353. Suivant l'ordre de diction des chiffres qui composent ce nombre, on aura 35 321 au lieu de 12 353. Il est vrai que des logiciels ont été déjà conçus pour surmonter ce type de problème, mais le problème dans le cas du malgache, le système d'écriture et le système d'énumération fonctionnent différemment, ce qui pousse les

locuteurs à faire une gymnastique intellectuelle avant de trouver le nombre juste.

Pour tenter de résoudre ce problème, on a décidé en 1982 d'étendre à tout le pays le système d'énumération du parler antandroy en l'introduisant dans le programme scolaire au primaire. Mais puisqu'il s'agit d'une habitude, d'une culture et d'une tradition, presque la totalité des établissements scolaires fonctionnaient de fait toujours avec l'ancien système d'énumération hérité de l'arabico-malgache. Ce qui fait qu'après deux ans d'expérimentation, on a dû abandonner la tentative de réforme. La solution pragmatique que les gens adoptent dans la vie quotidienne est de dicter systématiquement les nombres en malgache puis en français pour faciliter la saisie.

Tout cela nous amène à croire qu'une simplification excessive de l'écriture de la langue appauvrit la langue.

Oliva Ramavonirina,
Centre des langues de l'Académie malgache, Antananarivo,
Madagascar.
olivaramavonirina.r@free.fr

Bibliographie

Bulletin de l'Académie malgache,
1977: numéro spécial du 75^e
anniversaire (1902-1977)

Fugier (H.), 1999: *Syntaxe Malgache.* Peeters, Louvain-la-Neuve: p. 257.

Ludvig (M.), 1982: *La tradition arabico-malgache vue à travers les manuscrits A-6 d'Oslo et d'autres manuscrits disponibles,* Antananarivo: TPFLM.

Rakotosaona, 1972: *Rakibolana Antandroy,* Tome I, dactylographié.

Rajaona (S.), 1978: *Structure du malgache,* Fianarantsoa: Ambozontany.

Rajaona (S.); 1987: *Problème de morphologie malgache,* Fianarantsoa: Ambozontany.

Renard (R.), 2000: *Une éthique pour la francophonie: questions de politique linguistique,* Paris: Didier érudition.

Yacoub (J.), 2001: « Afrique noire: l'éternelle question linguistique », dans *Terminogramme: La protection internationale des minorités linguistiques,* n° 95-96, p. 237-245.